**REGLEMENT DU JEU « Calendrier de l’avent 2017 »**

**Article 1 - Objet :**

La société CENTRAKOR dont le siège social est situé 8, rue de Belgique 56400 AURAY organise dans les magasins CENTRAKOR VANNES-PLOEREN et CENTRAKOR AURAY un jeu **intitulé « Calendrier de l’Avent 2017 »**, qui se déroulera du 02/12/2017 au 24/12/2017 inclus.

**Article 2 - Participants :**

Le jeu est ouvert à toute personne ayant un compte FACEBOOK, à l'exclusion : - des employés des 2 magasins et toutes personnes qui leurs sont liées.

**Article 3 - Déroulement du jeu :**

Le jeu est accessible : - sur FACEBOOK à l’adresse suivante : <https://www.facebook.com/centrakor.vannes.auray/>

Pour participer, le client se rend sur l’application nommée « Calendrier de l’avent » de la page Facebook de CENTRAKOR AURAY et CENTRAKOR VANNES-PLOEREN. Les gagnants sont désignés de manière aléatoire. 46 lots sont à gagner de manière aléatoire sur toute la durée du jeu concours. Les gagnants recevront de manière instantané un mail leurs indiquant la démarche à suivre pour récupérer leur lot. Les gagnants seront informés par mail à l'adresse renseignée dans l'application Facebook, cette adresse peut être modifiée en cas d’erreur simple (inversion de lettre, oubli de séparateur) en écrivant à la société CENTRAKOR AURAY et CENTRAKOR VANNES-PLOEREN par message privé Facebook.

**Article 4 - Inventaires et valeurs des lots :**

* 4 coffrets mug d’une valeur unitaire de 4.99 €
* 4 casques audio d’une valeur unitaire de 5.99 €
* 4 fauteuils papillon d’une valeur unitaire de 79.99 €
* 2 boîtes à bijoux d’une valeur unitaire de 5.99 €
* 2 couronnes joyeuses fêtes avec peluche rouge d’une valeur unitaire de 10.99 €
* 2 manteaux Père-Noël pour chien d’une valeur unitaire de 5.99 €
* 2 horloges la vie est courte (1 noire et 1 blanche) d’une valeur unitaire de 6.99 €
* 2 attrapes-rêves noirs d’une valeur unitaire de 5.99 €
* 2 photophores feuille 12x8x33 cm d’une valeur unitaire de 6.99 €
* 2 bonhommes de neige écorce d’une valeur unitaire de 9.99 €
* 2 horloges trépied blanches d’une valeur unitaire de 9.99 €
* 2 licornes blanches 24 cm d’une valeur unitaire de 10.99 €
* 2 bocaux avec sucres d’orge d’une valeur unitaire de 9.99 €
* 2 peluches déco ours blancs d’une valeur unitaire de 8.99 €
* 2 guirlandes étoiles 20 led, 1.90 m d’une valeur unitaire de 8.99 €
* 2 pêle-mêle d’une valeur unitaire de 7.99 €
* 2 photophores 37cm d’une valeur unitaire de 9.99 €
* 2 vases trapèze d’une valeur unitaire de 9.99 €
* 2 plateaux apéritif 3 étages d’une valeur unitaire de 9.99 €
* 2 boîtes à bijoux rose d’une valeur unitaire de 24.99 €

**Article 5 - Attribution des lots :**

L’attribution des lots aura lieu durant la durée du jeu concours. Les lots seront à retirer soit dans le magasin CENTRAKOR VANNES-PLOEREN soit dans le magasin CENTRAKOR AURAY jusqu’au 31 décembre 2017 inclus. Au-delà de cette date, les lots resteront la propriété de CENTRAKOR AURAY ou CENTRAKOR VANNES L’acceptation de son gain par chaque gagnant(e) entraîne de sa part l’engagement d’assumer tous les coûts qui sont liés à la détention et l’usage du lot (transport, transfert, taxe …). Le jeu étant accessible sur la plate-forme Facebook, en aucun cas Facebook ne sera tenu responsable en cas de litige lié au Jeu. Facebook n'est ni organisateur ni parrain de l'opération.

**Article 6 - Dispositions diverses :**

La participation au jeu entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement. Les gagnants acceptent par ailleurs, à titre gratuit, la publication de leur nom, code postal et de leur image, sous quelque forme que ce soit et notamment à des fins publicitaires. Sauf avis contraire des participants, CENTRAKOR AURAY et VANNES-PLOEREN traiteront leurs coordonnées par informatique. Ils bénéficient à ce titre d'un droit d'accès et de rectification prévu par la loi n°78-17 du 8 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés. Toute personne désirant ne pas faire partie d'un fichier client (loi informatique et liberté) devra en informer CENTRAKOR par courrier. La liste complète des gagnants des lots sera disponible au siège social de CENTRAKOR situé 8, rue de Belgique 56400 AURAY 1 mois à compter de la fin du jeu. En cas de litige concernant son interprétation, ses suites ou conséquences : CENTRAKOR AURAY et VANNES-PLOEREN et le participant s’engagent à rechercher une solution négociée. La société organisatrice se réserve le droit d'écourter, proroger, modifier ou annuler la présente opération si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignaient. Dance ce cas, sa responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée.